



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AREFLH demande des mesures concrètes à la Commission européenne suite à l'épisode de gel du mois d'avril.

L'AREFLH, l'Assemblée des Régions Européennes Fruitières, Légumières et Horticoles a demandé le 7 mai dernier au Commissaire européen à l'agriculture, Janusz Wojciechowski, une aide et un soutien suite aux très graves dégâts subis par le secteur des fruits et légumes après l'épisode de gel de début avril.

Outre l'activation de la réserve de crise prévue par le règlement 1306/2013, l'AREFLH a fait les propositions suivantes :

- La possibilité d'une aide accrue pour les dépenses relatives aux systèmes anti-gel et d'alerte au gel (jusqu'à 80% pour cette catégorie, contre la limite actuelle de 50% pour l'aide financière de l'Union établie par l'article 34 (1) du règlement 1308/2013.
- Un règlement unique garantissant, pour les cultures concernées, dans les programmes opérationnels de l'OCM des fruits et légumes, un minimum de 85% de la valeur de la production commercialisée en cas d'événements provoquant une dépréciation d'au moins 15%.
- La mise en place de fonds de mutualisation visant à limiter les dégâts du gel.

Toutes les régions membres de l'AREFLH ayant été durement touchées par l'épisode de gel, l'association a souhaité interpréter les préoccupations de ses producteurs, et jouer un rôle proactif auprès de la DG Agri de la Commission européenne, en présentant ces propositions spécifiques qui, selon la législation actuelle, peuvent apporter une aide concrète et opportune aux agriculteurs.

Simona Caselli, présidente de l'AREFLH a ainsi déclaré : « le changement climatique est malheureusement une réalité que nous nous sommes tous engagés à combattre par de bonnes pratiques durables et par l'innovation, mais il nécessite également une adaptation des outils pour un soutien efficace aux producteurs qui voient leurs cultures si fortement endommagées. En attendant les nouvelles réglementations de la PAC, actuellement en discussion aux trilogues, nous avons demandé au commissaire Wojciechowski - qui s'est également prononcé récemment en faveur d'une aide européenne aux agriculteurs touchés - de donner un signal immédiat au secteur en adoptant toutes les mesures de soutien déjà possibles ».

L'AREFLH reste ainsi à la disposition des bureaux de la Commission pour toute clarification ou discussion et attend une réponse ponctuelle et positive à ses propositions, qui aideraient le secteur à surmonter cette période difficile.

---FIN---

L'AREFLH, Assemblée des Régions Européennes Fruitières, Légumières et Horticoles a pour mission de :

- Représenter ses 15 régions et 35 OP/AOP adhérentes originaires de 10 pays en Europe,
- Défendre les intérêts économiques et sociaux des filières fruitières, légumières et horticoles auprès des instances européennes,
- Favoriser les échanges d'expériences, les partenariats et les projets communs entre les régions et les organisations professionnelles,
- Être force de propositions sur les principaux enjeux qui conditionnent l'avenir des productions de fruits et légumes en Europe.

Contact : Pauline Panegos s.general@areflh.org +33 (0) 6 68 71 76 56

Twitter : [@areflh](https://twitter.com/areflh)

www.areflh.org
